L'Autorité de la concurrence autorise le rachat, par la société Banijay Gaming (Betclic), du groupe JOA qui exploite 33 casinos français

Publié le 04 novembre 2026

Le 7 octobre 2026, la société Banijay Gaming a notifié à l'Autorité de la concurrence le projet de prise de contrôle exclusif du groupe JOA, qui exploite 33 casinos en France. L'Autorité a autorisé ce jour l'opération sans conditions.

Alors qu'elle a déjà pu contrôler des opérations de concentration dans les secteurs des casinos en dur et des jeux d'argent et de hasard en ligne, l'Autorité a analysé, pour la première fois, une opération qui crée, en France, un opérateur actif sur ces deux canaux.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 4 NOVEMBRE 2026

L'Autorité de la concurrence autorise le rachat, par la société Banijay Gaming (Betclic), du groupe JOA qui exploite 33 casinos français

Lire le communiqué de presse